



Compte rendu de la réunion de la catégorie soignante Au congrès du vendredi 12 juin 2009 à Deauville

- public : un peu plus d'une trentaine de participants de tout le territoire national et représentant les fonctions d'encadrement et de direction.
- Présentation de la nouvelle équipe :
Marylène Coutineau, cadre supérieur de santé à l'APHP, ayant l'expérience de trois ans au bureau national, témoignant de l'implication du SNCH dans le « fait cadre ».
Franck Esteve, directeur des soins au centre hospitalier de Montauban, secrétaire nationale, chargé d'apporter son éclairage aux problématiques spécifiques aux directeurs de soins.
- Bilan des trois années passées par Dominique Saint-Pierre, vice-présidente de la catégorie, avec un point sur les dossiers en cours repris par la nouvelle équipe : dossier LMD, Conseil supérieur des professionnels paramédicaux avec la présence du SNCH dans plusieurs sous groupes de travail, mission De Singly sur les cadres, passage en catégorie A des IDE.
- Actualité : création des collèges cadres, négociations statutaires, participation massive aux réunions régionales de la mission De Singly. Le SNCH a remis un dossier fin mai.
- Débat autour de la catégorie A : valoriser les responsabilités de l'encadrement = Master en management. Intervention de Mr Marin, EHESP, répondant aux interrogations sur la formation au management.
- Loi HPST : réforme en cours à l'APHP dans le cadre des regroupements hospitaliers ; le syndicat est présent et vigilant sur sa mise en œuvre ; l'expérience sert d'observatoire pour l'avenir.
- Spécificité directeur de soins : logement de fonction ou avantage en nature rejoignant la problématique débattu au sein de la catégorie des DH-D3S avec la nécessité de se positionner sur la notion de « nécessité absolue de service »- les élèves directeurs de soins demandent la création d'un sous groupe de travail sur les problématiques spécifiques à leur fonction.
- Spécificité cadres :
1-Inquiétude de leur représentation au sein du syndicat. La promotion du travail syndicat dans les instances locales est un moyen suggéré pour les fédérer. La formalisation d'axes de formation est un outil attendu pour mieux appréhender les missions des sections locales.

2-Discussion autour du « fait cadre » avec la difficulté de trouver son positionnement dans la mise en place de la gouvernance.

- Incitation à participer à la réflexion sur le changement de nom du syndicat